

DÉVELOPPEMENT FONCIER

Evaco annonce deux projets qui vont 'révolutionner' le paysage immobilier

Un des facteurs qui vont marquer l'évolution du groupe dans son secteur sera sa détermination à monter en gamme grâce à de nouvelles technologies de construction.

LE groupe Evaco, pionnier dans le développement du secteur de l'immobilier, ne compte pas se cantonner à la formule qui jusqu'ici a fait de lui un acteur incontournable. 2018, année où le pays célèbre le 50^e anniversaire de son accession à l'indépendance, coïncidera pour Evaco avec de la nouveauté.

«Nous lancerons bientôt deux projets qui vont révolutionner le paysage immobilier de l'île Maurice», déclare Arnaud Mayer, PDG du groupe. S'agit-il d'une nouvelle approche en matière d'architecture ? Y aura-t-il des innovations en termes de capacité prononcée de ces deux projets à contribuer à la réduction du gaz à effet de serre ?

Pour le moment le PDG du groupe Evaco ne veut pas en dire davantage pour ne pas gâcher l'impact de la surprise lors du lancement du projet incessamment. Qu'à cela ne tienne, le dernier rapport financier non-audité du groupe pour le dernier semestre de 2017 fournit un détail sur l'ambition du groupe : «La réalisation de deux nouveaux projets est programmée pour cette année, la phase 3 du Clos du Littoral et un ambieux projet de développement à Cap-Malheureux» est-il écrit dans le rapport.

Le Clos du Littoral est le der-



Les villas de luxe du projet Clos du Littoral sont dotées d'une piscine privée et d'un jardin spacieux.

nier-né des projets de développement immobilier réalisés par le groupe Evaco. La première phase de ce projet est déjà terminée. Elle est constituée de 63 villas de haut standing dotées d'une piscine privée et d'un jardin spacieux.

MONTÉE EN GAMME

La réalisation de la deuxième phase du projet est en cours. Les résidences qui en font partie seront livrées au courant de cette année. À ce jour, 68 villas construites lors de cette deuxième phase du Clos du Littoral ont été vendues. La troisième phase se rapporte aux deux ambitieux projets caressés par le groupe.

Arnaud Mayer se dit optimiste quant à l'évolution du secteur de l'immobilier. «Ce marché va définitivement poursuivre son évolution» explique-t-il, «La qualité et le niveau de confort des biens vont continuer à s'améliorer.»

Un des facteurs qui, selon lui, vont marquer l'évolution du secteur de l'immobilier est la dispo-

niabilité des terres. La rareté et la cherté des terres, estime-t-il, auront un impact certain sur les habitudes. «Nous sommes sur une île. Les terrains y sont limités, donc de plus en plus chers. Les Mauriciens devront de plus en plus s'habituer à habiter dans des appartements en laissant de côté leur ambition pour des maisons individuelles. Les prix de celles-ci prendront l'ascenseur dans les années à venir.»

Quoi sur la marche à suivre par le groupe Evaco dans un secteur où la concurrence fait rage et où il faut faire la démonstration d'une forte capacité d'imagination créative ? Pour Arnaud Mayer, il n'y a pas de choix. «Le groupe poursuit sa montée en gamme.» Au cœur de cette détermination à évoluer dans cette orientation, «la recherche de nouvelles technologies de construction grâce au département Recherche et Développement».

Ce département est un atout dont se dotent de nombreuses sociétés désireuses de ne pas subir la pression des changements mais déterminées à développer des stratégies susceptibles de leur permettre de renforcer leur capacité

d'adaptation aux changements et de création de nouveaux produits pour satisfaire les besoins renouvelés du marché. Le département «Recherche et Développement» pour bien de sociétés est le lieu où se gagne la bataille de la concurrence grâce à l'innovation.

L'objectif poursuivi par le groupe Evaco est on ne peut plus clair dans sa quête de monter en gamme. «Il consiste à éliminer les défauts de construction tout en inventant de nouveaux concepts de life style hors du commun», précise Arnaud Mayer.

C'est dans la filière des sociétés qui utilisent les instruments financiers que sont les obligations comme moyens de financement indirect que le groupe a fait son entrée à la Bourse de Maurice en juillet 2016. Ce sont des obligations à taux variables garantis. Jusqu'ici, le groupe Evaco avait le statut de société privée financée uniquement par des fonds privés. À l'issue de la séance boursière du mardi 13 mars, l'Evaco Note valait Rs 1045,57 bien supérieur à sa valeur nominale de Rs 1 000.